

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas

Dossier : 6212-03-107

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 1^{er} décembre 2004 au 15 janvier 2005

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas par Dépôt Rive-Nord inc.* a pris fin le 15 janvier 2005. Conformément au mandat qui lui a été confié le 16 novembre 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 1^{er} décembre 2004 au 15 janvier 2005, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Dépôt Rive-Nord propose d'aménager une cellule d'enfouissement sanitaire et de réhabiliter une cellule d'enfouissement actuellement en exploitation au lieu d'enfouissement sanitaire qu'elle exploite à Saint-Thomas. La superficie de la nouvelle cellule totaliserait 65,8 hectares. Le projet serait situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Thomas, dans la MRC de Joliette, à environ un kilomètre au nord de la rivière Saint-Joseph et à environ un kilomètre au sud de la rivière Chaloupe.

Selon le promoteur, la phase de construction du site débiterait en juillet 2005. Elle comprendrait la construction d'un écran d'étanchéité périphérique, l'excavation d'une cellule d'enfouissement et la mise en place des infrastructures de gestion des eaux de lixiviation. La cellule serait exploitée dès juin 2006. Le coût du projet est évalué à 25 millions de dollars.

(Extrait du communiqué émis le 1^{er} décembre 2004)

Les préoccupations soulevées

La période d'information et de consultation publiques a permis aux citoyens de faire part de leurs commentaires au BAPE par des conversations téléphoniques, des correspondances ou des messages électroniques et dans les registres déposés dans les centres de consultation.

Commentaires favorables au projet

Les commentaires recueillis par le BAPE ont été favorables au projet. Ils concernaient les aspects suivants du projet :

- la contamination de l'eau souterraine ;
- la protection de l'environnement ;
- l'emplacement du projet ;
- la gestion du site actuel ;
- la provenance des déchets ;
- le recyclage et la réduction des déchets.

La procédure

Les questions suivantes visaient la procédure et portaient plus précisément sur :

- la marche à suivre pour adresser une demande d'audience au ministre de l'Environnement ;
- l'objectif de la période d'information et de consultation publiques.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Berthierville	850, rue Frontenac
Bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay	12, rue Louis-Joseph-Doucet – local 100, Lanoraie
Bibliothèque municipale de Saint-Thomas	941-10, rue Principale
Bibliothèque de Joliette (accès gratuit à Internet uniquement)	585, rue Archambault

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
5 décembre 2004		L'Expression de Lanaudière
5 décembre 2004		L'Écho
8 décembre 2004	La Presse	
8 décembre 2004	Le Soleil	
26 décembre 2004		L'Écho
26 décembre 2004		L'Expression de Lanaudière

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
1 ^{er} décembre 2004 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Médias régionaux de Lanaudière	180	Site du BAPE
17 décembre 2004 Rappel de la période d'information et de consultation publiques	Médias régionaux de Lanaudière	180	Site du BAPE

Les relations de presse

Plusieurs échanges ont eu lieu avec des journalistes de la presse écrite et électronique. Une entrevue a également été accordée à l'émission d'affaires publiques *Droit au but* sur les ondes de la station de radio CJLM-FM de Lanaudière le 2 décembre 2004. Cette entrevue avait pour but d'expliquer les objectifs de la période d'information et le rôle du citoyen.

La revue de presse

L'hebdomadaire de la région *L'Écho* a couvert le projet durant toute la durée de la période d'information et de consultation publiques.

Québec, le 19 janvier 2005

Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication, chargé du dossier